DÉPARTEMENT
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de Rennes
MAIRIE
de
35250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNÉ
Tél. 02.99.55.20.23

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502511-20251215-2025_158-DE

CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre à 20h00, les membres composant le conseil municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, régulièrement convoqués par voie électronique, individuellement le 10novembre 2025 conformément aux articles L 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de VINGT-ET-UN en salle du Conseil Municipal de SAINT AUBIN D'AUBIGNE, sous la présidence de M Jacques RICHARD, Maire.

PRESENTS : M Jacques RICHARD, Mme Josette MASSON, M. Pascal COUMAILLEAU, Mme Anne Laure DUVAL, M Gérard PERRIGAULT, Mme Danielle BRETEL-RENAULT, M Emmanuel PERAN, Mme Marie-Annick BRUEZIERE, Adjoints ;
M Jean-Paul BERJOT, M Claude GENDRON, M. Michel RAVAILLER, Mme Pascale VITRE, Mme Liliane DUPONT, M Eric LEMONNIER, Mme Marie-Christine HERBEL-DUQUAI, M Alain VASNIER, Mme Anne-Sophie BLOT, Mme Manuela PINEL, M Charles GUINEZ, Mme Sandrine METIER, Mme Carole HAMON, formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de vingt-six,
EXCUSÉ : M Jean Robert PAGES donne pouvoir à M GUINEZ,
ABSENTS : Mme Virginie DUMONT
Mme Camille BOSSARD
M Pascal MAUDET-CARRION
Mme Valérie BROSSE
Secrétaire de séance désigné par l'assemblée : Mme MASSON

***

Délibération 2025-158 – Action sociale – Renouvellement de la convention santé communale - AXA

La commune propose aux habitants de souscrire une offre d'assurance santé auprès de l'assurance AXA à un tarif promotionnel uniquement dédié aux habitants de la commune pour 3 formules :
- Ma Santé 100 % Néo ;
- Ma Santé 125 % Néo ;
- Ma Santé 150 % Néo.

La société AXA s'engage à ce que les habitants bénéficient d'une remise sur les 3 formules, ainsi que sur le (ou les) module(s) choisi(s), à hauteur de :
- 20 % pour les personnes âgées de 60 ans ou plus ;
- 20 % pour les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles ;
- 10 % pour tous les autres habitants.

Pour information en 2025, 34 nouveaux contrats ont pu être signés par des Saint-Aubinois.
La convention doit être renouvelée pour l'année 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ des voix exprimées (ABSTENTION de Mme Hamon), décide de :
. **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention « Santé communale » avec la société AXA pour l'année 2026.

Le Secrétaire de séance
Mme Josette MASSON

Le Maire
M Jacques RICHARD